

DELAIS DE PRISE EN CHARGE DES DEMANDES DE FINANCEMENT PAR LES ORGANISMES FINANCEURS ET PAR L'ENSM

FINANCEURS	PUBLIC CONCERNE	DELAI MAXIMUM POUR ETABLIR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT SE FAIT EN LIGNE AUPRES DE L'ORGANISME FINANCEUR	DATE BUTOIRE DE RECEPTION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT A L'ENSA
COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) https://www.mon.compteformation.gouv.fr	Tous les actifs	Respecter un délai obligatoire de 14 jours ouvrés avant le 1er jour de la formation	L'ENSA validera sous adressera une offre personnalisée sous 72h pour acceptation
AGEFICE https://communication-agefice.fr	Chefs d'entreprise et conjoints collaborateurs	30 jours avant le début de la formation	Non concerné, les frais de stage sont réglés auprès de l'ENSA puis remboursé par le financeur
FIFP-PL https://fifpl.fr	Professions libérales	Jusqu'à 10 jours après la date d'entrée en formation	Non concerné, les frais de stage sont réglés auprès de l'ENSA puis remboursé par le financeur
FRANCE TRAVAIL https://francetravail.fr	Personnes à la recherche d'un emploi	20 jours avant le début de la formation	15 jours avant le début de la formation
VIVEA https://vivea.fr	Chefs d'exploitation agricole, entrepreneurs du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole	90 jours avant le début de la formation (passage en commission) se rapprocher de l'ENSM qui fera la démarche en ligne sur le site de VIVEA →Se référer au calendrier des commissions	15 jours avant le début de la formation
Autres financeurs (employeurs, UCPA, Université, stations) – hors OPCO			15 jours avant le début de la formation

OPERATEURS DE COMPENTENCES (OPCO)

Comment connaître son opérateur de compétences (OPCO)? Les différentes branches activités sont réparties dans 11 OPCO. Votre entreprise est adhérente à un OPCO: Utiliser le site <u>cfadock</u>: en entrant le SIRET de votre entreprise (sans aucun espace) afin de connaître l'OPCO correspondant.

ORGANISMES FINANCEURS	PUBLIC CONCERNE Salariés des entreprises	DELAI MAXIMUM POUR ETABLIR UNE DEMANDE DE FINANCEMENT SE FAIT EN LIGNE AUPRES DE L'ORGANISME FINANCEUR	DATE BUTOIRE DE RECEPTION DE L'ACCORD DE FINANCEMENT A L'ENSA
Atlas	Assurances, banques, finances	60 jours avant le début de la formation	15 jours avant le début de la formation
https://www.opco-atlas.fr			
Santé	Hospitalisation, établissements médico-sociaux	60 jours avant le début de la formation	15 jours avant le début de la formation
https://www.opco-sante.fr			
OpCommerce	Vente, négoce, commerce de détail, commerce de gros (ex FORCO)	Demande pouvant être réalisée jusqu'au 30/11 pour les formations de l'année en cours.	15 jours avant le début de la formation
https://www.transitionspro.fr		Accord de prise en charge délivré <u>au plus tôt</u> 1 mois avant l'entrée en formation. refus systématique des demandes qui sont transmises au-delà du délai d'un mois après l'entrée en formation.	
AFDAS	Presse, édition, cinéma, casino, musique, spectacle vivant, sport,	30 jours avant le début de la formation	15 jours avant le début d la formation
https://afdas.my.site.com	tourisme, radio, audiovisuel, télécommunication		
Cohésion sociale	Centres socio-culturels, animation, insertion, Pôle emploi, régie de	Jusqu'au 1 ^{er} jour de la formation	15 jours avant le début de la formation
https://www.uniformation.fr	quartier, HLM		

OPCO EP Entreprises de proximité https://www.opcoep.fr	Artisanat, professions libérales	30 jours avant le début de la formation	15 jours avant le début de la formation
Entreprises et salariés des services à forte intensité de main-d'œuvre https://www.akto.fr	Chaînes de restaurants, portage salariale, enseignement privé, restauration rapide, activité du déchet, travail temporaire		15 jours avant le début de la formation
OCAPIAT https://www.ocapiat.fr/AT	Entreprises et exploitations agricoles, acteurs du territoire et les entreprises du secteur alimentaire	60 jours avant le début de la formation	15 jours avant le début de la formation
OPCO 2i https://www.opco2i	Industrie, métallurgie, textile	60 jours avant le début de la formation	15 jours avant le début de la formation
CONSTRUCTYS-construction https://www.constructys.fr	Bâtiment, travaux publics	15 jours avant le début de la formation	15 jours avant le début de la formation
Mobilité https://www.opcomobilites.fr	Maritime, ferroviaire, voyageur, de transport automobile, tourisme	Préalablement à la date de début de contrat, et au plus tard dans un délai de 5 jours calendaires après ce début	15 jours avant le début de la formation
TRANSITION PRO https://www.transitionspro.fr	Salariés s'engageant dans un projet de transition professionnelle	90 jours avant le début de la formation si < −de 6 mois - 120 jours avant le début de la formation si formation > de 6 mois →Se référer au calendrier des commissions	15 jours avant le début de la formation.

Personnes en situation de handicap

AGEFIPH: http://www.agepiph.fr

CAP Emploi: http://www.capemploi.net

MDPH: http://mdphenligne.cnsa.fr

Au-delà des délais indiqués ci-dessus, la demande de financement ne sera pas traitée par le service formation de l'ENSA.

DEDUIRE SES FRAIS DE FORMATION DES IMPOTS

Si vous n'avez pas obtenu la prise en charge des frais de formation par l'un de ces organismes ci-dessus, il vous est possible d'envisager d'opter pour le régime des frais réels pour votre imposition.

Les frais de formation sont déductibles des impôts si vous êtes salarié ou demandeur d'emploi inscrit au Pôle Emploi dès lors qu'ils sont engagés en vue de permettre l'amélioration de la situation professionnelle ou l'accès à une autre profession" (source : www.impots.gouv.fr).

Les dirigeants d'entreprise peuvent déduire les frais de la formation via le crédit d'impôt :

https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23460

Conseil en évolution professionnelle (CEP)

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du service Mon CEP en prenant rendezvous avec un conseiller. C'est un service public gratuit qui s'adresse à tout public durant sa vie professionnelle.

https://www.mon-service-cep.fr et ensuite le choix de votre région